

PROCÈS-VERBAL
de la
PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL
du STSE
10 – 12 janvier 2017

Participant(e)s :

Confrère Todd Panas, co-président national
Confrère Tony Tilley, co-président national
Confrère Jeff Irwin, vice-président national
Consoeur Shimen Fayad, vice-présidente nationale
Consoeur Jennifer Higdon, VPR, Terre-Neuve/Labrador
Consoeur Karla Levangie-Connor, VPR, Atlantique
Confrère Bob Ellis, VPR, Scotia-Fundy
Confrère Steve Maund, VPR, N.-B./Î-P-É.
Confrère Sylvain Guimont, VPR, Québec
Consoeur Jayne Powers, VPR, région de la Capitale nationale
Confrère Michel Lépine, VPR, région de la Capitale nationale
Consoeur Cheryl Sullivan, VPR, Ontario
Consoeur Sarah Caribou, VPR, Ontario
Consoeur Faye Kingyens, VPR, Manitoba
Confrère Larry Schlosser, VPR, Saskatchewan
Confrère Mark Gilchrist, VPR suppléant, Prairies et Nord
Consoeur Elaine Alt, VPR, Alberta/C.-B./Yukon
Consoeur Elizabeth Oliphant, VPR, C.-B./Yukon
Confrère Daryl Hoelke, adjoint exécutif
Confrère Gary Trivett, adjoint exécutif

Absence excusée :

Confrère Daniel H Gauthier, VPR, Québec

1. **CONVOCATION**

Le confrère Todd Panas, co-président national et président de la réunion de l'Exécutif national, déclare la séance ouverte à 9 h 05 le 10 janvier 2017.

2. **DÉCLARATION SUR LE HARCÈLEMENT**

La consoeur Shimen Fayad, vice-présidente nationale, procède à la lecture de la Déclaration sur le harcèlement, après quoi le confrère Daryl Hoelke et la consoeur Fayad sont nommés coordonnateur et coordonnatrice du harcèlement.

3. **TABLEAU D'HONNEUR DU STSE**

Harry Hicks, Section locale 90002
Darrell Markowsky, Section locale 40013

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire des membres qui sont décédés au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport.

4. **HEURES DES SÉANCES**

Les heures des séances ci-après sont convenues par consensus :

Le 10 janvier - de 9 h à midi, et de 13 h à 17 h,
Le 11 janvier - de 9 h à midi, et de 13 h à 15 h, et
Le 12 janvier - de 9 h à midi, ou jusqu'à ce que tous les points de l'ordre du jour aient été discutés.
de 13 h à 17 h – séance à huis clos

5. **ADMINISTRATION**

a. **Adoption du Comité chargé du remboursement des frais**

Une explication est avancée sur le bien-fondé d'avoir un Comité chargé du remboursement des frais.

MOTION : p/a Fayad/Lépine

Que les co-présidents nationaux (confrères Todd Panas et Tony Tilley) et les co-vice-présidents nationaux (consoeur Shimen Fayad et confrère Jeff Irwin) siègent au Comité chargé du remboursement des dépenses du STSE.

Accord par consensus

5. **ADMINISTRATION** (suite)

b. Taux de rémunération

Les taux de rémunération de l'Élément sont conformes aux dispositions du Règlement 3 du STSE « *Rémunération pour les dépenses encourues lors des fonctions officielles syndicales* ».

c. Repas et faux-frais

Il est précisé à l'intention des membres du Conseil qu'ils ne peuvent réclamer le remboursement des frais des repas durant leur séjour à Montebello du fait que les repas en question sont inclus dans le forfait de la réunion, mais qu'ils peuvent réclamer le remboursement de leurs faux-frais. Quant aux frais de repas et aux faux-frais encourus durant leurs voyages en dehors du séjour à Montebello, ils peuvent en réclamer le remboursement, comme d'habitude, toujours en vertu du Règlement 3 susmentionné.

6. **TOUR DE TABLE**

Pour commencer, une explication est donnée sur le but de cette table ronde. Pour cette première réunion, les membres du Conseil parlent brièvement d'eux même et donnent une description de leur région.

7. **ORDRE DU JOUR**

MOTION : p/a Panas/Fayad

Que l'ordre du jour soit adopté.

Accord par consensus

8. **DISCOURS D'OUVERTURE DES PRÉSIDENTS**

Les co-présidents nationaux (confrères Tilley and Panas) réitèrent aux membres du Conseil l'importance de la fusion entre le STE et le SNS, particulièrement en cette période difficile provoquée par les profondes coupures au sein du gouvernement fédéral. Du fait que les deux Éléments connaissent des problèmes communs, cette fusion leur donnera la possibilité de représenter comme il se doit leurs membres, partout au pays.

9. **STATUTS, RÈGLEMENTS ET POLITIQUES**

Il est demandé aux membres du Conseil de lire et de réviser ces documents.

10. **MODÈLES DE VOTE**

Une explication est donnée des divers modèles de vote, à savoir que pour les motions qui ne sont pas de fond, le vote se fera à mains levées, et que si tout le monde est d'accord, il sera fait appel au consensus. Toutes les motions de fond feront l'objet d'un vote consigné. Du fait que cette réunion du Conseil est la toute première, la plupart des motions seront soumises à un vote consigné.

Le confrère Tony Tilley, co-président national, assume la présidence de la réunion.

MOTIONS

1. **VALIDATION DES SCRUTINS DES SECTIONS LOCALES SUR LA FUSION**

MOTION : p/a Tilley/Lépine

Que les résultats des scrutins organisés par les anciennes sections locales du STE et du SNS soient ratifiés.

ADOPTÉE (VC 1)

2. **RATIFICATION DU TAUX DES COTISATIONS DU STSE**

MOTION : p/a Tilley/Irwin

Que le taux des cotisations du STSE soient le même que celui de l'ancien SNS (0,500%).

ADOPTÉE (VC 2)

3. **CRÉATION DU COMITÉ DES FINANCES**

Le Comité des finances se compose des deux (2) co-présidents nationaux, des deux (2) vice-présidents nationaux, et de deux (2) membres du Conseil (un (1) de chacun des anciens Éléments).

3. **CRÉATION DU COMITÉ DES FINANCES** (suite)

Élection des membres du Conseil

Candidature du STE

Consoeur Jayne Powers : proposée par - la consoeur Elizabeth Oliphant, et
appuyée par - le confrère Jeff Irwin.

Candidature du SNS

Confrère Larry Schlosser: proposée par - le confrère Michel Lépine, et
appuyée par - la consoeur Sarah Caribou.

MOTION : p/a Tilley/Panas

Que le Conseil national ratifie le Comité des finances et ses membres.

ADOPTÉE (VC 3)

a. **Première réunion sur la préparation du budget**

La date de cette réunion sera arrêtée plus tard.

4. **CRÉATION DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL**

Le Comité des résolutions du Conseil se compose des deux (2) co-présidents nationaux et de quatre (4) membres du Conseil (deux de chacun des Éléments précédents).

Candidature du SNS

Confrère Michel Lépine: proposée par - la consoeur Sarah Caribou, et
appuyée par - le confrère Mark Gilchrist.

Consoeur Faye Kingyens : proposée par - la consoeur Karla Levangie-Connor, et
appuyée - le confrère Michel Lépine.

4. **CRÉATION DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL** (suite)

Candidature du STE

Confrère Steve Maund : proposée par - le confrère Robert Ellis, et
appuyée par - la consoeur Cheryl Sullivan.

Consoeur Cheryl Sullivan : proposée par - la consoeur Jennifer Higdon, et
appuyée par - le confrère Steve Maund.

MOTION : p/a Tilley/Panas

Que le Conseil national ratifie le Comité des résolutions du Conseil et ses membres.

ADOPTÉE (VC 4)

a. **Première réunion du Comité**

La date de cette réunion sera arrêtée plus tard.

5. **CRÉATION DU COMITÉ AD-HOC DES TITRES HONORIFIQUES ET DES RÉCOMPENSES**

Il est décidé que le Comité se composera des présidents actuels des Comités des titres honorifiques et des récompenses et de deux (2) membres du Conseil (élus par chacun des Éléments précédents). En raison de conflits de planification, le confrère Dan Grunert, président de l'ancien Comité des titres honorifiques et des récompenses du STE, n'étant pas en mesure de siéger au nouveau Comité, il sera nécessaire de mettre en candidature un membre de l'ancien Comité pour le remplacer. La consoeur Shimen Fayad était présidente de l'ancien Comité du SNS.

Candidature pour remplacer le confrère Dan Grunert

Confrère Robert Ellis : proposée par - le confrère Steve Maund, et
appuyée par - la Consoeur Cheryl Sullivan.

5. **CRÉATION DU COMITÉ AD-HOC DES TITRES HONORIFIQUES ET DES RÉCOMPENSES** (*suite*)

Mises en candidature de deux (2) autres membres du Conseil

Candidature du SNS

Consoeur Elaine Alt : proposée par - la consoeur Faye Kingyens, et
appuyée par - le confrère Todd Panas.

Candidature du STE

Consoeur Jennifer Higdon : proposée par - la consoeur Cheryl Sullivan, et
appuyée par - le confrère Jeff Irwin.

MOTION : p/a Tilley/Panas

Que le Conseil national ratifie le Comité des titres honorifiques et des récompenses et ses membres.

ADOPTÉE (VC 5)

6. **CONGRÈS DE 2017**

- a. **Approbation du lieu du Congrès**
- b. **Approbation des dates du Congrès**

MOTION : p/a Lépine/Caribou

Que le Congrès inaugural de 2017 du Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement se tienne à Toronto, en Ontario, du 22 au 24 août, au Sheraton Centre Hotel.

ADOPTÉE (VC 6)

6. **CONGRÈS DE 2017** (*suite*)

c. **Approbation du logo/thème du Congrès**

MOTION : p/a Panas/Fayad

Que le Congrès de 2017 du STSE ait pour thème « *Priorité aux membres* ».

ADOPTÉE (VC 7)

Le Comité du Congrès va se pencher sur le logo du Congrès.

d. **Approbation des dates et lieux des réunions des comités des résolutions du Congrès**

MOTION : p/a Panas/Gilchrist

Que les comités des résolutions du Congrès se réunissent à Ottawa (Ontario) les 10 et 11 juin 2017.

ADOPTÉE (RV 8)

Le Conseil national ajourne ses travaux à midi pour le déjeuner, et les reprend à 13 h 10 sous la présidence du confrère Tony Tilley, co-président national.

6. **CONGRÈS DE 2017** (*suite*)

d. i) *Discussion sur la taille des comités des résolutions du Congrès, l'intérêt des dirigeant(e)s, etc.*

Le nombre de membres de chacun des comités des résolutions du Congrès et leur taille seront arrêtés juste après la date limite de réception des résolutions. Il sera demandé aux membres du Conseil d'indiquer à quel comité ils préféreraient siéger avant que les affectations ne soient faites.

6. **CONGRÈS DE 2017** (*suite*)

e. **Approbation des membres du Comité du Congrès**

Le Comité du Congrès comprendra quatre (4) vice-président(e)s de régions (soit deux de chaque Élément précédent), deux (2) d'entre eux venant de la région où se tiendra le Congrès de 2017, et de deux (2) autres venant des régions qui ont accueilli le Congrès de 2014.

MOTION : p/a Irwin/Levangie-Connor

Que le Conseil national ratifie les comités du Congrès et leurs membres, soit les consoeurs Cheryl Sullivan, VPR-Ontario ; Sarah Caribou, VPR-Ontario ; Elaine Alt, VPR-Alberta/BC/Yukon ; et le confrère Robert Ellis, VPR-Scotia-Fundy.

ADOPTÉE (VC 9)

e. i) *Comité organisateur du Congrès*

Le Comité du Congrès nommera les membres qui feront partie du Comité organisateur.

f. **Approbation des frais d'inscription des délégué(e)s, observateurs/observatrices, et invité(e)s**

Il n'y aura pas de frais d'inscription pour les délégué(e)s et observateurs/observatrices, ni pour les membres à vie et invité(e)s spéciaux/spéciales.

Pour ce qui est des conjoint(e)s, membres de la famille et ami(e)s, le montant de ces frais sera fixé par le Comité du Congrès à une date ultérieure.

g. **Approbation des cadeaux/butins du Congrès**

Le Comité du Congrès et le Comité organisateur avanceront des suggestions en la matière lors de la prochaine réunion du Conseil.

6. **CONGRÈS DE 2017** (suite)

g. **Approbation des cadeaux/butins du Congrès** (suite)

g. i) *Congrès sans papier*

Une tablette est ensuite présentée en vue de son utilisation au Congrès en remplacement de documents imprimés sur papier. Une telle tablette, une fois tous les documents du Congrès téléchargés, sera remise à tous (toutes) les délégué(e)s et observateurs/observatrices sous forme de cadeau du Congrès.

Il est aussi proposé de procéder à des scrutins électroniques durant le Congrès.

7. **APPROBATION DE LA POURSUITE DE LA CAMPAGNE SUR LE « RESPECT »**

Le confrère Panas communique quelques renseignements sur la Campagne, la Journée du respect organisée dans quelques ministères, et aussi la vision qu'il se fait de son élargissement à d'autres ministères, voire à tous.

MOTION : p/a Higdon/Caribou

Que la « Campagne Respect » lancée par l'ancien STE se poursuive sous l'égide du nouveau STSE.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (VC 10)

8. **APPROBATION DE LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL EN AVRIL ET DE SON LIEU**

MOTION : p/a Tilley/Panas

Que la réunion du Conseil du printemps se tienne au Sheraton Centre Hotel de Toronto, la semaine du 3 au 7 avril 2017.

ADOPTÉE (VC 11)

9. **APPROBATION DE LA VENTE DE LA PROPRIÉTÉ SISE À LA PROMENADE THURSTON**

MOTION : p/a Panas/Gilchrist

Que la lettre d'offre de OCM Manufacturing portant sur la vente de la propriété sise au 2181 de la promenade Thurston, soit acceptée.

ADOPTÉE (VC 12)

10. **AIDE AUX SECTIONS LOCALES**

MOTION : p/a Lépine/Oliphant

Qu'une subvention d'un montant de trois mille dollars (3 000 \$) soit mise à la disposition des sections locales dans le but d'encourager leurs membres à assister à des événements syndicaux et cours de formation offerts par le mouvement syndical, conformément à l'ancienne ligne directrice 4 de l'ancien STE, mais uniquement pour le présent cycle.

ADOPTÉE (VC 13)

Le Conseil national ajourne ses travaux à 15 h 10.

11 janvier 2017

Le confrère Todd Panas, co-président national et président de séance, déclare la réunion ouverte à 9 heures.

POINTS DE DISCUSSION

1. **LOCATION DE LOCAUX**

Les dernières nouvelles sur la location de locaux situés au 2781 du chemin Lancaster (Pièce 400) sont communiquées aux membres du Conseil, après quoi une ébauche du plan d'étage leur est présentée. La date du déménagement est fixée au 1^{er} avril ou au 1^{er} mai 2017, selon l'avancement des travaux.

2. **LOGO DU STSE**

Une discussion porte ensuite sur un concours organisé pour permettre aux membres du STSE de concevoir un logo. Le Comité des titres honorifiques et des récompenses soumettra au Conseil les trois suggestions qu'il aura retenues, afin qu'il puisse avoir un vote final. Un prix sera décerné à la personne dont le logo aura été retenu. Ce dernier et les mentions honorables seront affichés sur le site Web.

Suivi : Qu'une note soit envoyée aux sections locales pour qu'elles invitent leurs membres à faire parvenir une proposition de logo d'ici le 28 février 2017.

3. **DÎNER DES VICE-PRÉSIDENT(E)S DES RÉGIONS**

Il s'agit d'un ancien Règlement du STE qui ne fait pas partie de l'Entente sur la fusion du STSE. Une discussion porte ensuite sur le pour et le contre de cette pratique. Il est décidé par consensus de présenter une résolution à cet effet lors du Congrès de 2017.

4. **COMMUNICATIONS ET TI**

Le STSE cherchera un fournisseur de services de TI. Les services d'interprétation communiqueront leurs spécifications pour la cabine de traduction de la salle du Conseil des locaux du chemin Lancaster.

Chacun des anciens Éléments devrait inclure l'autre partie dans toutes ses listes de distribution. Une discussion porte ensuite sur le nombre de courriels envoyés.

Un Comité ad-hoc des communications/TI pourrait fixer les paramètres des besoins en communications, distribution et TI.

a) **Adresses électroniques (courriels) des membres du Conseil**

Des adresses électroniques sur la plateforme Google Gmail seront créées pour tous les membres du Conseil.

Suivi : Que le confrère Hoelke obtienne le nom du domaine (uhew-stse.ca) et crée des adresses électroniques pour les membres du Conseil.

4. **COMMUNICATIONS ET TI** (*suite*)

b) **Systèmes TI pour le bureau national**

Cette question a déjà fait l'objet de discussions.

c) **Site Web**

Des liens menant vers le site de l'autre partie seront mis en place jusqu'à ce que le site du nouveau STSE soit élaboré. D'autre part, les Statuts, Règlements et Politiques seront mis à jour sur les deux sites.

d) **Courriels au Conseil**

Cette question a déjà fait l'objet de discussions.

5. **RÉPARTITION DES DIVERS PORTEFEUILLES AUX AGENT(E)S
FONCTIONNEL(LE)S ~ AGENT(E)S SYNDICAUX/ALES**

Le Conseil aborde ensuite la question des attributions actuelles, soit la ventilation par région. Ces attributions de portefeuilles seront réexaminées une fois réalisé le déménagement du STSE au chemin Lancaster. D'ici là, le statu quo est de rigueur.

Suivi : Qu'une note soit envoyée aux sections locales les avisant de l'attribution des divers portefeuilles aux agents syndicaux/agentes syndicales.

Que le confrère Hoelke convoque une réunion mensuelle des agents syndicaux/agentes syndicales pour discuter des dossiers et d'autres questions, et obtenir leurs points de vue sur les attributions des portefeuilles.

La discussion porte ensuite sur la présentation des griefs au 2ème palier par les VPR dans le cadre de leurs fonctions. En raison du grand intérêt suscité par ce point, il est décidé de le soulever un peu plus tard au cours de cette session.

Le Conseil national ajourne ses travaux à midi pour le déjeuner et les reprend à 13 h 30 sous la présidence du confrère Todd Panas, co-président national.

6. **DÉPENSES DES VPR – MONTANT COMPLÉMENTAIRE**

Il est indiqué que le Comité consultatif accepte que le STSE verse aux membres du Conseil qui prennent part à des fonctions syndicales, un montant complémentaire pour combler la différence entre les indemnités de repas de l'AFPC et celles du STSE.

7. **NOMINATION NATIONALE – DIRECTEUR/DIRECTRICE – DOSSIERS SUR L'APPLICATION DE LA LOI**

Le confrère Irwin donne un bref aperçu de ce dossier et des luttes auxquelles sont confrontés les membres qui travaillent dans les services de réglementation. Il est aussi question du rôle, des fonctions, des responsabilités et du coût de ce poste. Des renseignements complémentaires en la matière seront présentés à la prochaine réunion du Conseil.

MOTION : p/a Panas/Levangie-Connor

Que le confrère Jeff Irwin soit nommé Directeur de l'application des règlements pour le STSE et ce, jusqu'à la tenue du Congrès de 2017 du STSE.

Accord par consensus

8. **CARTES D'AFFAIRES**

Le bureau national fournira des cartes d'affaires provisoires jusqu'à ce que le STSE ait un logo officiel. Les membres du Conseil national sont invités à communiquer leurs coordonnées au bureau national.

9. **PRIX POUR SERVICES MÉRITOIRES**

Il s'agit d'une initiative de l'ancien STE. De tels prix sont décernés à titre de reconnaissance aux membres que propose leur VPR ou le bureau national. Il est décidé que le Comité des titres honorifiques et des récompenses délimite les critères à prendre en considération en vue de l'attribution d'un prix, et aussi qu'une recommandation soit avancée pour que ce prix soit ajouté aux Statuts, Règlements et Politiques du STSE.

10. **CONGRÈS DU CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA - 8-12 mai 2017**

Le Comité consultatif a décidé de ne pas envoyer tous les membres du Conseil, mais uniquement de 4 à 6 d'entre eux, à ce Congrès, selon l'intérêt qu'ils manifesteront à y assister (six d'entre eux indiquent à mains levées leur intérêt). Les membres ainsi intéressés doivent en informer le bureau national. La date limite de réception des documents d'accréditation, fixée par le CTC, est le 7 avril 2017. Il est indiqué aux membres du Conseil que les sections locales sont celles qui sont affiliées au CTC et non l'Élément.

DIVERS

D'autres points sont ajoutés l'ordre du jour à des fins de discussions : STE Holdings ; Technologie pour VPR ; Butin du Congrès/Comité organisateur ; Fonctions des VPR.

STE Holdings

Le confrère Panas fournit quelques renseignements sur STE Holdings et les raisons pour lesquelles il faut la fermer lors d'une réunion officielle une fois vendue la propriété du 2181 promenade Thurston.

VPR Technologie

Cette question a été répondue en dehors de la réunion.

Butin du Congrès/Comité organisateur

Toutes les suggestions sur le butin du Congrès doivent être envoyées à la consœur Sullivan. Il est notamment mentionné que d'avoir une bouteille à eau plutôt que de l'eau en bouteille serait une bonne idée.

Le budget pour le butin du Congrès sera fixé par le bureau national.

Fonctions des VPR

Il est proposé de poursuivre cette discussion le 12 janvier 2017 afin de donner aux membres du Congrès la chance de lire les fonctions des VPR de l'ancien STE.

Le Conseil national ajourne ses travaux à 15 h 10.

12 janvier 2017

Les travaux reprennent à 9 h 10 sous la présidence du confrère Tony Tilley, co-président national.

Fonctions des VPR

La discussion tourne autour des fonctions des VPR lors de la présentation de griefs au 2^{ème} palier. Tout le monde a la possibilité de faire connaître son point de vue sur la question, après quoi il est convenu que le STSE est en période de transition et ce, jusqu'au Congrès de 2017. Un cours de formation peut être offert en cas de besoin. Il est rappelé aux VPR qu'il y a un(e) autre VPR dans leur région qui pourrait offrir de l'aide et/ou des conseils.

Cette partie de la réunion du Conseil national est levée à 10 heures de façon à permettre au Conseil de débiter sa séance à huis clos.

Suite à la séance à huis clos, la réunion du Conseil national est de nouveau convoquée afin d'y faire noter quelques suivis :

Suivis : Envoyer un courriel aux membres du Conseil national ainsi qu'aux sections locales leurs avisant des tâches assignées aux Adjoints exécutifs ; envoyer une copie de l'accord juridique aux membres du Conseil national.

MOTION : p/a Alt/Lépine

Que cette réunion du Conseil national soit levée.

Accord par consensus